



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 5 janvier 2022

### **JEAN-BAPTISTE VIENNE NOUVEL ASSOCIÉ DU CABINET GINESTIÉ MAGELLAN PALEY-VINCENT**

Jean-Baptiste Vienne rejoint Ginestié Magellan Paley-Vincent en qualité d'associé pour renforcer la pratique sociale du cabinet.

Fort d'une expérience de plus de 15 ans, Jean-Baptiste Vienne assiste, en conseil et en contentieux, une clientèle d'entreprises françaises et étrangères dans la mise en œuvre des solutions à apporter aux problématiques rencontrées en droit social et de la sécurité sociale.

Jean-Baptiste Vienne a précédemment exercé au sein des cabinets HPML et Capstan après avoir débuté au sein du Cabinet Normand & Associés en 2006.

Pour Philippe Ginestié, fondateur « *L'association de Jean-Baptiste Vienne s'est naturellement imposée, tant les conceptions de la profession, les ambitions et les valeurs sont compatibles.* »

L'équipe Droit social du cabinet Ginestié Magellan Paley-Vincent co-pilotée par Nicolas Lepetit et Jean-Baptiste Vienne assistera une clientèle exigeante dans tous les aspects de leurs relations sociales individuelles et collectives, dans le cadre de leur organisation et de leurs mutations, lors d'opérations complexes ainsi que dans la prévention des risques et des conflits.

Au sein du Cabinet Ginestié Magellan Paley-Vincent, l'équipe sociale renforcée mettra en valeur les synergies créées avec les autres départements pour anticiper aux côtés des clients du cabinet les nouveaux enjeux des entreprises

Selon François Devedjian, président de la SELAS, « *Renforcer l'équipe de droit social était une nécessité : leurs pratiques professionnelles se complètent et nos clients ont besoin de conseils pragmatiques. Notre cabinet devait se doter d'une équipe de taille significative afin que toutes les synergies puissent jouer lors d'opération M&A complexes.* »

---

*A propos de :*

**Ginesté Magellan Paley-Vincent** accompagne des sociétés, des dirigeants et des familles dans la définition et la mise en œuvre de leurs stratégies depuis près de 50 ans.

Cabinet indépendant, à taille humaine et avec une culture internationale, **Ginesté Magellan Paley-Vincent** est ainsi agile et efficace pour répondre aux besoins de ses clients, en proposant un service sur mesure s'adaptant aux défis humains mais aussi technologiques dans un monde en constante mutation.

Ses clients, groupes internationaux cotés, entreprises de taille intermédiaire, start-up, mais aussi familles ou personnes physiques, trouvent au sein de **Ginesté Magellan Paley-Vincent** l'expertise technique, le savoir-faire et l'empathie nécessaires pour défendre leurs intérêts et construire sereinement leur avenir.

**Contact Presse** : Dominique Holtzer Costedoat [dhc@dhcexperience.com](mailto:dhc@dhcexperience.com) – 0647626905-



**GINESTÉ MAGELLAN PALEY-VINCENT**

Avocats à la Cour

paris +331 57 57 50 00

hong kong +852 28 99 23 81

<http://www.ginestie.com>

---